

PROGRAMME DE FORMATION

Certificat de Spécialisation Niveau IV

« Conduire des production en Agriculture Biologique intégrant le principe de l'Agro-écologie »

Public visé :

- ✓ Porteurs de projet à « l'installation en agriculture biologique » ou en « conversion d'une structure de production à l'agriculture biologique »
 - Non concerné par l'obtention de la capacité agricole
- ✓ Porteurs de projet mixte « Agricole et non agricole » (Social, Culturel, Tourisme, Commerce...)
- ✓ Personnes ayant un projet professionnel de salariat au sein de structure de production agricole biologique et en structure d'insertion (encadrant technique)

Prérequis pour l'entrée en formation

- ✓ Expérience ou formation significative en agriculture
 - BPREA ou BP Production horticole
 - Ou Bac professionnel : Production horticole, Conduite et gestion de l'exploitation
 - Ou tout autre diplôme au moins équivalent (nous consulter)
 - Ou 1 à 3 années d'activité professionnelle selon secteur

Objectifs de la formation

- ✓ Faire le lien entre la filière bio (Historique, Réglementation, institutions, professionnels) et la production de l'exploitation
- ✓ Raisonner techniquement et économiquement l'exploitation agricole, dans une dimension agro-écologique
- ✓ S'adapter à des systèmes de production alternatifs (Permaculture, agroforesterie, biodynamie)
- ✓ Transformer les produits issus de l'agriculture biologique (process, réglementation, équipements ...)
- ✓ Gérer l'exploitation en agriculture biologique et manipuler les outils de gestion technico-économique
- ✓ Elaborer des stratégies de commercialisation en tenant compte de l'environnement (études de marché, des circuits, marketing)
- ✓ Mettre en œuvre les techniques de production bio en situation professionnelle dans un environnement et un réseau d'acteur maîtrisé.

Contenus de la formation

Validation du :

Certificat de spécialisation option conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation (arrêté du 10 Juillet 2000)

4 Unités capitalisables

1 module technique innovante au choix dans l'UC2

- ✓ **UC1: 175 heures** : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'AB
 - Règlementation européenne AB liée aux activités de production agricole
 - Approche globale de l'exploitation agricole
 - Accompagnement au projet professionnel
 - Organisation du travail

- ✓ **UC2: 213.5 heures** : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
 - Bases agronomiques
 - Approche technique par filière : Maraîchage ou PPAM ou Production Animale
 - Techniques de production innovantes : Agroforesterie ou Agro-écologie Permacole ou Biodynamie

- ✓ **UC3 : 115.5 heures** : Piloter l'entreprise et analyser les résultats technico-économiques des productions
 - Gestion administrative, technico-économique
 - Situation fiscale et juridique
 - Chiffrer et analyser son projet

- ✓ **UC4 : 98 heures** : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que la réglementation commerciale
 - Stratégie commerciale
 - Transformer les produits agricoles
 - Communication et promotion de l'activité agricole

- ✓ **Stage pratique en entreprise : 8 à 12 semaines selon financement**

Moyens et méthodes pédagogiques

- ✓ Une étude individualisée des parcours et des acquis des apprenants afin de permettre à chacun de progresser à son rythme.
- ✓ Des journées en centre, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges, jeux, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia, terrain...)
- ✓ Un accueil au centre de ressources (CDR), permettant l'utilisation d'outils variés (ouvrages, DVD, documents, serveur CFPPA de Die, plateformes de formation en ligne, Internet, messagerie, ressources en ligne, espace serveur dédié ...).
- ✓ Du travail individuel tutoré
- ✓ Des travaux collectifs
- ✓ Des évaluations formatives
- ✓ Des périodes de stage en entreprise
- ✓ Un accompagnement de projet individuel par l'équipe pédagogique et un **formateur référent**
- ✓ Des évaluations certificatives professionnelles

Evaluation de la formation

- ✓ Formation sanctionnée par un diplôme du Ministère de l'Agriculture « Certificat de spécialisation option Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation » : Certification professionnelle agricole de niveau IV, code RNCP : 2271
- ✓ Plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.
- ✓ 5 épreuves orales et écrites dans 3 situations professionnelles d'évaluation, mises en place tout au long de l'année. Elles se déroulent au centre ou sur le terrain dans les conditions réglementaires d'examen.
- ✓ Des évaluations formatives tout au long de l'année pour apprécier l'acquisition de connaissances et l'évolution progressive des compétences.

Organisation et durée de la formation

- ✓ En continu de Novembre à Juin
- ✓ Parcours d'une durée de 847heures, 560 heures en centre et 287 en entreprise
- ✓ Lieu CFPPA de DIE
- ✓ Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ✓ Taille du groupe 8 à 16 stagiaires

Références des formateurs permanents

Dominique LECOANET ingénieur agricole ISARA

Coordinatrice de la formation et formatrice depuis 17 ans à Die, développement rural en France et dans les pays en développement (Amérique latine, Asie, Afrique) pendant 15 ans

Jérôme BOSSAN diplômé de Sciences Politiques Grenoble,

Viticulteur et formateur à Die depuis 15 ans

Karen MILLEY licence pro en agriculture Agrom

Contrôleur Phytosanitaire pendant 4 ans, encadrante technique en chantier d'insertion pendant 5 ans, formatrice à Die depuis 3 ans

Evelyne LEJEUNE ingénieur agricole Belgique, certification professionnelle éleveur laitier POISY, Herbaliste Lyon

Gestionnaire de troupeau de vaches laitières Abbaye ND des Dombes, remplacements producteurs fermiers de l'Isère, Chef de projet tourisme agricole, formatrice à Die depuis 3 ans

Elise LEVASSEUR ingénieur agronome ISTOM

Organisation et animation de producteurs en Guyane française pendant 2 ans, formatrice à GAP pendant 2 ans, formatrice à Die depuis 4 ans